



Parcours OPTIC 2000

- **Distance** : 25 km
- **Dénivelé positif** : 1060 mètres
- **Départ** : 8h le dimanche 4 avril
Départ et arrivée au même endroit environ 2 km après l'entrée du Parc de La Rivière Bleue, à environ 1h de voiture dans le sud de Nouméa en direction de Yaté
- **Age** : ouvert aux + de 18 ans dans l'année (nés en 2003 et avant)
- **Tarif** : 4 000 fcfp (un porte clé à tous les inscrits et une médaille aux finishers)

Aucun remboursement après la clôture des inscriptions, remboursement à 75% si annulation par mail uniquement (nouvellecaledonieaventure@gmail.com) **impérativement avant** la clôture des inscriptions.

Un tee-shirt technique souvenir sera visible sur le site www.traildescagous.nc et sera à l'achat sur inlive.

- **Modalités d'inscription** :
 - **Pour s'inscrire et être classé** : Il faut fournir lors de votre inscription sur le site www.inlive.nc, au choix :
 - une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées)
 - une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :
 - ✓ Fédération des clubs de la défense (FCD),
 - ✓ Fédération française du sport adapté (FFSA),

- ✓ Fédération française handisport (FFH),
- ✓ Fédération sportive de la police nationale (FSPN),
- ✓ Fédération sportive des ASPTT,
- ✓ Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),
- ✓ Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT),
- ✓ Union française des oeuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP);
- un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie.
 - **Pour s'inscrire sans classement** : questionnaire médical à remplir (si une seule case est cochée, obligation de fournir un certificat médical de moins de 12 mois)
- **Remise des dossards** : Chez Optic 2000 Anse Vata, le jeudi 01 avril entre 14h à 17h30, vendredi 02 avril entre 14h et 17h30 et le samedi 03 avril entre 9h et 12h.
- **Entrée au Parc Provincial de la Rivière Bleue** : En présentant votre dossard, entre 6h45 et 7h15.
- **Parking** : la zone de parking à environ 2 km après l'entrée du Parc, à proximité du départ, les véhicules 4x4 seront stationnés à 300m.
- **Matériel obligatoire** : **2 litres d'eau minimum, 1 gobelet recyclable, 1 couverture de survie ou une veste étanche.**
Le matériel obligatoire sera vérifié au moment du départ et/ou éventuellement sur le circuit.
- **Balisage** : Le balisage sera fait avec des bandes de toile cirée de couleur ORANGE et environ tous les 30 à 50 mètres. Chaque changement important de direction (carrefour, croisement) sera indiqué par une flèche au sol (parfois réalisée avec des pierres) ou une « porte » réalisée avec 2 à 3 balises. Si vous n'apercevez plus de balisage de couleur orange ou réfléchissant pendant 200m, cela signifie que vous n'êtes plus sur le tracé. Soyez vigilants au balisage et aux flèches.
- **Des barrières horaires imposées sur une allure minimale d'environ 4 km/h** : un coureur arrivant après les barrières horaires pourra être dérouté ou ramené en véhicule par l'organisation.
- Il incombe à chaque participant de s'assurer qu'il a été correctement pointé par les contrôleurs.
- **Ravitaillement** : Les ravitaillements seront garnis de fruits frais et secs, de biscuits salés et sucrés. Il n'y aura aucun gobelet plastique sur les PC.
- **N° téléphone en cas d'urgence** : 82 12 82

- **Classement hommes et femmes :**
 - o 3 premiers au SCRATCH (toutes catégories)
 - o 3 premiers JUNIORS-ESPOIRS-SENIORS-MASTERS M0 (nés entre 2003 et 1982 inclus)
 - o 3 premiers MASTERS M1 à M2 (nés entre 1981 et 1972 inclus)
 - o 3 premiers MASTERS M3 à M4 (nés entre 1971 et 1962 inclus)
 - o 3 premiers MASTERS M5 à M6 (nés entre 1961 et 1952 inclus)
 - o 3 premiers MASTERS M7 et plus (nés en 1951 et avant)

- **Remise des prix au Tennis Club du Mont Coffin, le mardi 6 avril à 18h. (la présence au podium est indispensable pour obtenir sa récompense)**

- **Tirage au sort sur le site le dimanche à 13h.** (les lots seront mis à disposition au magasin Endurance Shop et récupérables avant le 1 mai 2021)

Le camping ne sera pas autorisé sur la zone de parking la veille de la course. Pour ceux qui souhaiteraient camper à proximité, voir le camping des Bois du Sud (Tél : 88.92.08 ou 89.50.88).

Des stands de nourriture seront présents.

En cas de force majeure, au sens de l'article 1148 du code civil, l'organisation n'est pas dans l'obligation de rembourser les compétiteurs, mais fera son maximum pour reporter l'épreuve dans des délais raisonnables.

Assurance individuelle accident : il incombe à chaque participant d'être assuré personnellement. Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence FFA.

Le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toutes photos ou images le représentant, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image. Il peut par mail s'y opposer.

L'adresse mail renseignée par le concurrent au cours de l'inscription en ligne servira à l'association NCA pour donner des informations relatives au Trail des Cagous 2022 et informer de ses manifestations sportives suivantes, via une liste de diffusion. Il sera possible de s'en désabonner à la première réception d'un mail.

Avec son inscription, le participant s'engage à respecter le règlement du Parc de la Rivière Bleue et les informations ci-dessus.